

"Le quartier de l'Hippodrome à Oran vit depuis jeudi matin un véritable drame qui a mis toute une population en émoi.

Une jeune femme âgée de 30 ans, divorcée et sans emploi, mère de deux enfants, a commis l'irréparable. Mimi, comme l'appelaient ses amies et voisins les plus proches, s'est aspergée d'essence avant de s'allumer à l'aide d'un briquet. Selon des témoignages recueillis auprès de ses voisins, le drame s'est produit aux environs de 11 heures, jeudi, au moment où un huissier de justice accompagné d'un agent de police sont venus pour exécuter une décision judiciaire d'expulsion du domicile. Un domicile, expliquent les mêmes sources, «propriété de l'OPGI, que Mimi avait acheté par «désistement», il y a plus d'une année, contre la somme de 210 millions de centimes». Dans cette entreprise désespérée, l'un des enfants de Mimi, un garçon de 3 ans à peine, sera lui aussi grièvement brûlé, ainsi que l'agent de police présent sur les lieux. Les trois victimes seront évacuées en urgence vers le service des grands brûlés du CHU d'Oran. La jeune mère, dont le pronostic vital est tout de suite engagé, souffre de brûlures de 3ème degré dans pratiquement 100% de son corps. Finalement, elle ne passera même pas la nuit. Elle succombera à ses graves blessures vendredi vers 1h du matin. Le jeune enfant souffre, quant à lui, certes de brûlures graves au niveau des jambes et des mains, mais ses jours ne semblent pas menacés.

De même pour le policier qui se serait, selon plusieurs témoignages, brûlé le bras et une partie du cou «en tentant d'ôter le briquet de la main de la défunte».

L'histoire tragique de Mimi et de ses deux enfants est bien connue par bon nombre de ses voisins de la rue Robespierre dans le quartier de l'Hippodrome, où elle a habité durant plus d'une année au n°53, bâtiment CIA, Bloc B, au 6ème étage. Une existence «difficile», selon ses voisins les plus proches, qui s'est achevée tragiquement en ce jeudi 6 octobre, alors que la défunte était sur le point de fêter son trentième anniversaire, le 23 octobre prochain. Ce logement, racontent-ils, elle l'a acquis grâce à la vente d'une maison familiale à Sananès qu'elle a héritée elle et sa sœur de ses parents. Avec sa part d'héritage, elle ne pouvait prétendre qu'à un logement «bon marché», de type «désistement», contre une somme de 210 millions de centimes. L'essentiel pour elle, disent ses voisins, c'était de garantir un toit à ses enfants. En achetant ce logement, Mimi ne se doutait nullement qu'elle venait de signer sa fin. Car quelques mois à peine après cette transaction, elle est avisée par huissier de justice qu'elle se doit d'évacuer «son» logement. Elle découvre que la femme qui lui a vendu cet appartement, la dénommée A.H., l'avait elle-même acquis auprès d'une autre femme, l'épouse ou plutôt l'ex-épouse du véritable locataire. C'est ce dernier, qui après avoir constaté que son épouse a vendu «à son insu» un logement qui était pourtant attribué à son nom, saisira la justice pour réclamer l'expulsion de tout occupant de son appartement. La justice se prononcera en faveur du plaignant. La dénommée A.H. finira par «se débarrasser» de ce logement «problématique» au profit de la défunte Mimi, racontent encore les voisins. Pour sa voisine du palier, qui dit avoir été la confidente de la défunte tout au long de son calvaire, Mimi a été victime avec tout ce que ce terme peut comporter comme sens. Victime d'une arnaque qui ne dit pas son nom, victime d'une société qui trop souvent n'éprouve aucune pitié pour les plus pauvres et les plus faibles, et victime d'une justice trop rigide pour conjuguer l'application stricte de la loi tout en considérant un cas social comme celui de Mimi. Dans cette tragédie du «pauvre», ce drame rempli de situations exagérément compliquées et tragiques, Mimi a préféré rejoindre son créateur refusant la justice des Hommes pour celle du Juste. Le quotidien d'Oran samedi 8 octobre 2011 "

Le régime algérien est impitoyable pour les pauvres. Il sait qu'avec la crise du logement et la cherté immobilière seuls les riches peuvent se permettre des maisons. Les pauvres sont jetés à la rue sans pitié ni ménagement comme des chiens. L'Etat au lieu de libérer la cession des pas-de-porte (désistement), préfère verrouiller l'accès au logement pour les démunis et laisser le champ libre aux affairistes corrompus ! A tel point que sur presque toutes les terrasses et les caves des immeubles laissés par les français, des habitations de fortune sont érigées !